

**Éléments de problématique
des clientèles
Jeunes**

Mise à jour 2004-2005

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée, pour la région de la Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont certaines données relatives au profil des clientèles. Ces dernières proviennent notamment de plusieurs consultations auprès d'organismes communautaires et de diverses recherches documentaires.

L'approche par clientèle est ici, utilisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de l'employabilité.

À cet effet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), notamment la responsabilité de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail. C'est pourquoi, dans le cadre de ses travaux, il a retenu six clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée. Celles-ci sont :

- ◆ Jeunes
- ◆ Femmes dont les chefs de famille monoparentale
- ◆ Personnes handicapées
- ◆ Les adultes judiciairisés
- ◆ La population immigrante
- ◆ Les personnes de 45 ans et plus

Les lecteurs trouveront dans ce document, la mise à jour 2004-2005 des éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles qui feront l'objet d'intervention de la part du personnel d'Emploi-Québec Mauricie, au cours de l'exercice 2002-2005.

Ginette Lanthier

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers

Michel Angers
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail

JEUNES

COMMENTAIRES

Problématiques d'intégration au marché du travail

Sous-scolarisation et décrochage scolaire

- Plus du tiers (34,6 %) des jeunes âgés de moins de 25 ans n'ont pas obtenu une certification d'études secondaires. Cette situation affecte surtout les jeunes hommes dans une proportion de 37,3 % comparativement à 31,6 % des jeunes femmes.
- Le décrochage scolaire est l'une des conséquences du décrochage social. Il devient un facteur qui limite l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Plusieurs études et statistiques sur le décrochage scolaire tendent à démontrer que ce phénomène touche davantage les garçons que les filles. Or, la Mauricie compte plus de jeunes hommes (51,6 %) que de jeunes femmes (48,4 %) qui quittent l'école et abandonnent leurs études.
- Les jeunes décrocheurs sont faiblement scolarisés, ont des attitudes et comportements qui nuisent à l'intégration au travail et manquent de persévérance et de volonté à changer de vie. Ils se découragent rapidement suite aux efforts demandés par le travail. Selon certains partenaires, La difficulté de s'engager de la part des jeunes résulte principalement du désengagement des parents envers leurs enfants. Lorsqu'ils travaillent, c'est souvent des emplois moins stables, nécessitant moins de compétences et qui sont moins bien rémunérés.
- Certaines études auprès des jeunes décrocheurs révèlent qu'ils éprouvent davantage de problème de santé physique et mentale et sont plus sujets à l'abus d'alcool et de psychotropes. Ils sont peu mobiles et ont tendance à s'isoler de leur réseau social et familial.

Absence prolongée du marché du travail

- En Mauricie, les jeunes sont plus nombreux à recourir à l'assistance-emploi que dans l'ensemble du Québec. Ils sont présents en moyenne plus de 30 mois sans interruption à l'assistance-emploi.
- Les jeunes qui sont absents depuis plusieurs mois du marché du travail, qu'ils soient prestataires de l'assistance-emploi ou sans revenu, ont peu d'habiletés à se trouver du travail et manquent de confiance en eux. Ils ont peu ou pas d'expérience et de connaissance du marché du travail.

JEUNES

COMMENTAIRES

Perception des employeurs

- Les jeunes, entres autres les décrocheurs, sont souvent victimes de préjugés en lien avec leur statut. Par exemple, le fait d'être prestataire de l'assistance-emploi et leur marginalité telle que le perçage et les cheveux colorés, seraient mal perçus par les employeurs.
- Certains employeurs perçoivent les jeunes comme une main-d'œuvre bon marché. Ils leur offrent des emplois à temps partiel ou sur appel sans possibilité de progression et à faible rémunération. Ces emplois maintiennent les jeunes dans une situation précaire et conduisent souvent à un cumul d'expériences négatives.

Exode des jeunes

- De 1996 à 2001, la Mauricie a connu une migration démographique négative d'environ 1 400 jeunes âgés entre 20 et 24 ans. L'exode de ces jeunes est surtout lié à la scolarisation et à l'entrée sur le marché du travail. Selon le Conseil permanent de la jeunesse, les jeunes qui quittent la région y reviendraient s'il y avait des emplois de qualité, stables et permanents et si les jeunes avaient une perception positive de leur région.

La précarité de l'emploi

- « Dans le langage populaire, la notion de précarité renvoie à l'instabilité, à ce qui est incertain, fragile et éphémère. L'emploi atypique tel que le travail à temps partiel, temporaire ou autonome, est souvent associé à la notion de précarité. »¹
- La précarité, l'incertitude et parfois même la pauvreté, ont de graves conséquences sur les choix de vie des jeunes et la viabilité des jeunes couples. Les jeunes ont tendance à reporter le départ du foyer parental, le moment de la première naissance d'un enfant et l'accès à la propriété. Ces événements ont une incidence sur l'attachement des jeunes pour leur région.
- Certains jeunes vont cumuler plusieurs emplois pour réussir à gagner un salaire décent ou encore à rembourser leurs dettes d'études. Pour d'autres, l'atteinte de l'âge de 18 ans signifie la prise en main de leur vie, c'est-à-dire travailler pour combler leurs besoins de base, soit se nourrir, se loger et s'habiller. Cette situation résulte souvent pour les jeunes, à une perte de leurs liens familiaux.

¹ Emploi atypique et précarité chez les jeunes, Conseil permanent de la jeunesse, avril 2001